

Il me semble nécessaire avant tout de témoigner de ma sympathie à la famille de l'adjudant-chef Bouzet tué en Afghanistan et bien sûr à son bataillon, le 7e bataillon de chasseurs alpins installé à Varcès. Les honneurs rendus par la République et son exécutif ont été à la hauteur des attentes. L'adjudant-chef Bouzet, nommé au grade de major, a été fait chevalier de la Légion d'Honneur à titre posthume.

Depuis la mi-juillet, le ministre de la défense, le chef d'état-major des armées, les trois chefs d'état-major d'armée, le général, directeur de la gendarmerie nationale (mais pas le Délégué Général à l'armement) ont été auditionnés par la commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée. Ces auditions ont fait l'objet bien entendu de comptes rendus écrits qu'ils me semblent intéressants d'étudier successivement dans plusieurs billets d'abord en raison des informations apportées « à la source », ensuite de l'état de la défense ressenti par chacun des intervenants, enfin des conclusions que je peux en tirer.

En préambule, il m'a semblé intéressant de voir si la nouvelle commission parlementaire avait su susciter l'intérêt des parlementaires notamment par leur assiduité, l'exemplarité « venant du haut ». J'ai crû déceler dans le passé qu'elle était en effet souvent la commission dans laquelle s'inscrivaient les députés pour au moins être inscrits dans une commission et ne pas être forcément présents, étant pris par d'autres responsabilités plus importantes. Ainsi les six auditions de ce mois de juillet montrent une assiduité de la très grande majorité de nos députés. Elles sont aussi révélatrices de l'absentéisme systématique de plusieurs de ses membres : Claude Bartolone, ce que je peux comprendre comme président de l'assemblée nationale, mais aussi Bruno Le Roux, président du groupe « Socialiste, républicain et citoyen » sauf lors de l'audition du ministre de la défense, Philippe Briand (UMP), François de Rugy (président du groupe Ecologie).

Cécile Duflot faisait aussi partie de la commission avant sa nomination comme ministre du logement. Elle n'a donc jamais siégé et « sa successeuse » aurait dû la remplacer. Or, Danièle Hoffman-Rispal, député PS suppléante de Cécile Duflot, ne souhaite pas être inscrite à la commission de la défense nationale selon le [Figaro](#). Cependant, cette « affectation » a été maintenue. Apparemment, ce n'est pas une obligation d'être présente sinon même de s'excuser pour son absence. De fait, je constate qu'aucun député « vert » n'assiste à la commission de la défense nationale et des forces armées de l'assemblée nationale ! Le kaki et le vert « écolo », il est vrai, ne font pas toujours bon ménage.

J'ajouterai aussi un commentaire sur ce parti vert. Les réactions politiques ont été faibles en cette première semaine d'août lorsque la ministre du logement Cécile Duflot a diffusé pour le 14 juillet une imposante liste (30) de décorations au titre de l'ordre national de la légion d'honneur (voir [le Point du 2 août](#)). Lorsque l'on sait la difficulté à constituer un dossier pour être décoré, que des anciens combattants ont attendu des dizaines d'années avec d'être reconnus par la Nation à travers cette décoration, qu'il me semble aussi que le parti vert rejette habituellement ces honneurs de la République, je m'étonne de l'absence de réelles réactions politiques devant cette liste des décorés de la Légion d'honneur. Cela me semble d'autant plus choquant que sa constitution implique que d'autres postulants proposés sans doute par le gouvernement précédent ont dû être écartés. Si je mets en parallèle la remise à titre posthume de la croix de la légion d'honneur au major Bouzet et cette liste très politique, je

me demande si l'exemplarité dans l'attribution de la plus haute distinction de la République était bien au rendez-vous.

Avant d'aborder, enfin, les différents comptes rendus établis par la commission de la défense nationale et des forces armées, je remarque que Kader Arif, nouveau ministre aux anciens combattants, n'a pu être auditionné. Bien qu'il ait présenté ses excuses, cela a suscité des remarques au sein de la commission et de Patricia Adam, sa présidente (compte rendu du 10 juillet).